

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-794727

172654



Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 13303

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HESSISSEN ONAR

Date de naissance : 27/01/84

Adresse : 8 Rue Aim Aouda, Casablanca

Tél. : 06.68.65.11.62

Total des frais engagés :

7 00

Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Docteur Danial FASSI FIHRI
Orthopédiste - Ostéopathie
Posturologie - K-Taping
MESOTHERAPIE
SYNTHOME D'ELLERS-DANLOS
Télé: 0522 99 00 00 06 61 15 70 62

Date de consultation : 15/08/2013

Nom et prénom du malade : HESSISSEN ONAR

Age : 1981

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Possé de OMS sciatique RT
sur Rachi dégénératif Defat II/II

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 15/08/2013

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/01	K 20		700	INP : 09146100 Docteur Daniel FASSI Orthopédiste - Ostéopathie eturologie - K-Taping PROTHÉTISTE MÉDECIN DE CHIERS-DANLOS Tél: 04 72 49 30 00 - 06 67 15 70 62
08/01				
09/01	4 Cours de sport			

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

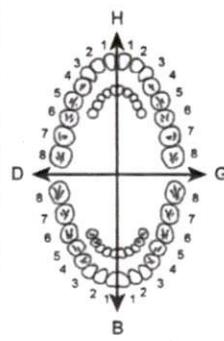
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

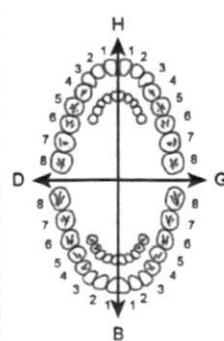
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHÉRENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR DANIAL FASSI FIHRI
Spécialiste en Chirurgie Orthopédique et Traumatologique
Mésothérapie, K-Taping
Posturo thérapie et Reprogrammation Posturale Podale
Spécialiste Syndrome EHLERS-DANLOS
Diplômé de la Faculté de Médecine de Strasbourg et de Paris (France)
Membre du GERSED (groupe d'étude et de recherche sur le SED).

Casablanca, le 15 Août 2023

FACTURE DE SOINS MEDICAUX

REF : /08/2023

Nom : HESSISSEN

Prénom : OMAR

Date de naissance : 27/01/1984

Mutuelle : Mupras

Diagnostic : *1-Poussée de lombosciatique côté droit sur rachis dégénératif. *2-Déficit moteur au membre inférieur droit.*3- Rétractions musculaires multiples sur trouble de la proprioception.

Dates des soins combinés MEDICAUX, pratiqués: 15/08/2023 :

K20: * 1 séance de Mésothérapie antalgique au niveau des sites douloureux.

* 1 séance de Posturothérapie neurosensorielle globale.

* Levées de tensions musculaires multiples.

* Traction lombaire sur Table motorisée. : 600.00DHS.

Consommable : : 100,00 DHS

TOTAL : 700.00 DHS

(Sept Cents Dirhams)

Dr D. FASSI FIHRI

Docteur Danial FASSI FIHRI

Orthopédiste - Ostéopathie

Posturologie - K-Taping

MESOTHERAPIE

SYNDROME D'EHLERS-DANLOS

Tel : 05 22 99 20 00 , 06 61 15 70 62

202, Bd Abdel Moumen - Galerie Abdel Moumen Casablanca

Tél. : 05 22 99 20 00 / FAX : 05 22 99 24 24 / GSM 06 61 15 70 62

I.C.E. = 00176931200009 – I.F. = 42204518/I.N.P=091064055/C.N.S.S=2699124